

## PROFESSION FRANCHISÉ Clés de la réussite

# Offrez une crèche à vos salariés !

Face à la pénurie de berceaux dans les crèches municipales, de plus en plus d'entreprises, franchisées ou non, proposent à leurs salariés des garderies situées à proximité du lieu de travail.



La France affiche l'un des taux de fécondité les plus élevés d'Europe, pourtant, les places d'accueil des enfants en bas âge manquent considérablement. Depuis plusieurs années, l'offre ne répond plus à la demande et de nombreux parents subissent la pénurie de places en crèche. À tel point que le nombre de berceaux constitue un argument électoral majeur. Pendant la présidentielle, Nicolas Sarkozy avait ainsi prévu la création d'un droit opposable à la garde d'enfant. En théorie, à l'horizon 2012, un parent ne parvenant pas à trouver une place en garderie pourra saisir la justice.

Des entrepreneurs se sont lancés sur le créneau et proposent aux sociétés des crèches clés en main. "La multiplication de ces dernières résulte d'un contexte réglementaire et législatif ayant apporté des leviers fiscaux", indique Soline Gravouil, présidente de la Fédération française des entreprises de crèches. Il a offert la possibilité aux entreprises de bénéficier d'aides de la Caisse d'allocations familiales pour faire baisser le prix du berceau."

### Concilier vie familiale et carrière professionnelle

Agréées par le Conseil général et répondant aux normes en vigueur en matière de petite enfance, les crèches d'entreprise proposent d'accueillir les enfants des salariés, âgés de trois mois à quatre ans, à temps partiel ou complet, voire ponctuellement en cas de problème avec la nourrice habituelle. Plusieurs sociétés françaises vendent aujourd'hui leurs services pour la création et la gestion d'une telle structure. Ancienne infirmière puéricultrice, Odile Broglin a ainsi créé, en 2004, People&Baby pour offrir une réponse au problème de places en crèche "J'ai d'abord travaillé pour de grosses entreprises du CAC40 comme Total avant d'être sollicitée par des sociétés

de taille plus modeste", indique-t-elle. Outil innovant de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, ce dispositif est une aubaine pour les salariés qui rencontrent des difficultés dès qu'il s'agit de garde d'enfant. Et pour cause, sa mise en place leur permet d'être détendus face à la pénurie de berceaux dont ils peuvent être victimes à la fin d'un congé de maternité. La crèche d'entreprise incite ainsi les jeunes mères à reprendre leur activité après cette suspension de leur contrat de travail. Elle leur évite de prendre un congé parental, qui risquerait à terme de perturber l'activité de l'entreprise ou leur carrière professionnelle. Par ailleurs, les employés bénéficient, grâce à cette garderie, d'horaires d'ouverture définis en fonction de leurs besoins et d'un service de proximité, l'entreprise pouvant, au choix, installer la structure dans ses murs ou non.

### Un outil de fidélisation

Si elle facilite la vie des salariés, cette prestation présente également de nombreux atouts pour les entreprises. "Elle constitue un outil efficace de ressources humaines

participant à la fidélisation des collaborateurs et permettant d'en capter de nouveau", témoigne Soline Gravouil. L'entreprise se positionne en structure à dimension humaine, motive son personnel et lui apporte une certaine tranquillité sociale."

Ces crèches privées aident également les dirigeants franchisés ou non à résoudre le problème des salariés dont la disponibilité est faible en raison des horaires rigides d'une structure municipale ou d'une nourrice. Elles contribuent à réduire considérablement le nombre de retards et évitent les départs en congés parentaux ou les démissions, ainsi que les dépenses de recrutement et de formation qui leur sont inhérentes. Autant de facteurs pouvant entraîner une baisse des résultats mais qu'une crèche d'entreprise peut résorber en agissant autant sur le bon fonctionnement de la société que sur le bien-être de ses salariés. ■

Pour en savoir plus  
[www.ff-entreprises-crèches.com](http://www.ff-entreprises-crèches.com)



Une crèche présente de nombreux atouts pour les entreprises.